

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Note de synthèse : 15/05/2019  
Extrait : 23/05/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31  
Présents : 27  
Votants : 31

Délibération :

**N° DEL\_2019\_056**

OBJET :  
Convention de servitude ENEDIS - Crêt de  
Gravenand (Annexe 08-01)

Séance du 22 mai 2019

**Etai~~ent~~ présents :**

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND, M. Gérald GAUDIN, Mme Colette MARCHAND COGNET, Mme Nadège TEYSSIER, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M. André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, Mme Liliane PAULIN, Mme Catherine TISSIER, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Gilbert ABRAS, M. Jean-Louis VALENTE

**Avai(en)t donné pouvoir :**

Mme Corinne DOTTO à Mme Geneviève FAVERGEON, M. Nelson MANE à M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean POINT à Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

**Secrétaire de séance :** Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION

**Rappel et référence(s) :**

Suite à l'accord intervenu sur une demande de déclaration préalable pour la mise en place d'un pylône recevant des relais de téléphonie au lieu dit Crêt de Gravenand, ENEDIS nous demande de signer une convention de servitudes. En effet, l'alimentation du relais implique le passage de la ligne sur une parcelle appartenant à la commune.

**Contenu :**

Parcelle concernée :

- AH 219 – chemin privé communal se situant Crêt de Gravenand.

**Propositions :**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M le Maire à signer et exécuter la convention avec ENEDIS.

**Situation :**



Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer et exécuter la convention avec ENEDIS.

Ont signé au registre tous les membres présents,  
pour copie conforme,  
Le Maire,  
Conseiller Départemental,  
Jean-Claude CHARVIN